Demande de propositions

Numéro de DP :	#002
Date d'émission :	Le 11 mai 2021
Date limite pour les questions :	Le 14 mai 2021
Date limite pour les offres :	Le 21 mai 2021
Description :	Trouver un entrepreneur ou un consultant individuel pour digitaliser le module de formation en appliquant la conception interactive
Pour :	Centres d'innovation verte pour le secteur agricole et alimentaire (CPG)
Financé par :	GIZ (GIZ) 81263901
Mis en œuvre par :	CNFA Europe
Point de contact	info@cnfa-csa.org

Section 1 : Introduction, contexte technique et champ d'application des travaux

1.1 Introduction :

Les Centres verts d'innovation pour le secteur agricole et alimentaire (GIC) sont un programme de ZIG mis en œuvre par CNFA Europe en Côte d'Ivoire. L'objectif du projet est d'accroître l'accès aux services agricoles locaux et aux conseils aux producteurs par l'intermédiaire des Centres de services agricoles (CSA) et de réorganiser les approches de formation aux TIC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité de projet, CNFA Europe recherche les services d'un entrepreneur ou d'un consultant individuel pour concevoir une application learning management system (LMS) pour la numérisation de modules de formation sur les bonnes pratiques agricoles qui peuvent être téléchargés et installés facilement sur smartphone.

Les offres sont chargées de s'assurer que leurs offres sont reçues par CNFA Europe conformément aux instructions, conditions et conditions décrites dans cette DP. Le non-respect des instructions décrites dans le cadre de la DP peut entraîner l'exclusion d'une offre de l'examen.

1.2: Portée des travaux :

Le but de ce travail est de concevoir une application interactive Learning Management System (LMS) utilisant soit Microsoft Access, soit toute autre application facilement accessible pour numériser des modules de formation sur les bonnes pratiques agricoles. Cette application doit être téléchargée et installée facilement sur une tablette ou un smartphone. L'apprentissage hors ligne fonctionne généralement via l'application officielle de la plate-forme LMS. Par exemple, Moodle offre une application qui fournit l'apprentissage hors ligne aux utilisateurs de sa plate-forme. Une connexion Internet sera nécessaire pour télécharger l'application et le contenu d'apprentissage pertinent, mais les cours seront complétés hors ligne sans connexion. Une connexion Internet est alors nécessaire uniquement pour synchroniser ou mettre à jour le contenu. Les principales caractéristiques des applications devraient inclure le téléchargement de modules de formation, la création de cours, la génération de quiz, la capacité de téléchargement, et si possible, les fonctionnalités intégrées pour le suivi des performances en temps réel.

L'entrepreneur ou le consultant individuel doit proposer la meilleure méthodologie pour la conception de l'application et la numérisation des modules de formation sur les bonnes pratiques agricoles. CNFA Europe finalisera les modules de formation à fournir à l'entrepreneur ou au consultant individuel pour le numériser.

1.3 : Période de rendement : 1er juin 2021 – 30 juin 2021

1.4: Tâches :

Exigences numériques :

- Doit pouvoir être utilisé sur n'importe quel appareil/plate-forme mobile
- Ne doit pas exiger la connexion Internet pour l'exploitation du contenu de l'application
- Doit être interactif avec la possibilité pour les téléspectateurs d'aller de l'avant et vers l'arrière à travers le module
- Doit inclure l'image et la vidéo interactive de plantation à télécharger sur tablettes ou smartphone
- Doit former le personnel du projet sur la façon d'utiliser l'application
- Doit installer l'application sur 60 tablettes

1.5: Livrables :

Les livrables spécifiques qui résultent des taches/actions prises dans l'étape 4, doivent être spécifiques, mesurables, réalistes et avoir un délai approprié.

Nom livrable	Description
Méthodologie d'application et de conception interactive	L'entrepreneur ou le consultant indépendant devrait soumettre une méthodologie détaillée sur la demande qu'il utilisera, et le plan d'intégration de la conception interactive du SLM dans l'application.
Lien d'application à tester	L'entrepreneur ou le consultant indépendant devrait partager le lien de demande que l'équipe de CNFA Europe doit examiner et tester avant le lancement final.
Visuels interactifs tels que des images ou des vidéos à inclure dans l'application	L'entrepreneur ou le consultant indépendant devrait développer des visuels interactifs tels que des images et des vidéos à inclure dans l'application. Veuillez noter que l'équipe CNFA Europe fournira les modules de formation finaux.
Guide/Manuel sur la façon d'utiliser l'application	L'entrepreneur ou le consultant indépendant devrait élaborer un guide ou un manuel à l'adresse du personnel du projet sur la façon d'utiliser l'application. Ce manuel devrait fournir une explication détaillée de la façon d'utiliser l'application et, si nécessaire, effectuer des modifications à l'avenir.
Former le personnel du projet sur la façon d'utiliser l'application	L'entrepreneur ou le consultant indépendant devrait offrir une formation d'une ou deux jours au personnel du projet sur la façon d'utiliser l'application.
Installer l'application sur les 60 tablettes au plus grand tard le 30 Juin 2021	L'entrepreneur ou le consultant indépendant devrait aider à installer l'application sur les 60 comprimés.

1.6 : Calendrier des livrables
L'offreur retenu doit soumettre les livrables décrits ci-dessus conformément à un calendrier réaliste de livrables, tel que défini par l'offreur, et décrit ci-dessous :

	Nom livrable	Échéance
1.	Rapport de méthodologie de conception LMS d'application et interactif	3 Juin 20121
2.	Lien d'application à tester	20 Juin 2021
3	Visuels interactifs tels que des images ou des vidéos à inclure dans l'application	25 Juin 2021
4.	Guide/Manuel sur la façon d'utiliser l'application	28 Juin 2021
5.	Former le personnel du projet sur la façon d'utiliser l'application	Du 1er au 2 juillet 2021
6.	Installer l'application sur les 60 tablettes	30 Juin

*** Les** numéros et les noms livrables se réfèrent à ceux décrits en détail à la section 1.5 ci-dessus.

Section 2 : Instructions aux offreurs

2.1 Date limite d'offre et protocole: Les offres doivent être **reçues au plus tard à** 17h00, GMT, **le** 21 mai 2021. Les offres doivent être soumises **par** *e-mail* à info@cnfa-csa.org.

Veuillez faire référence au numéro de DP dans toute réponse à cette DP. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées tardivement et ne seront examinées qu'à la discrétion de CNFA Europe. La page de couverture de cette sollicitation résume les dates importantes du processus de sollicitation. Les offraiteurs doivent respecter strictement les délais prévus pour être considérés pour l'attribution.

2.2 Questions : Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette DP peuvent être soumises au plus tard à 17h00 GMT le 14 mai 2021 par e-mail **à info@cnfa-csa.org**. Les questions doivent être soumises par écrit ; les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Des questions et des demandes de clarification — et les réponses à ce sujet — que CNFA Europe estime être d'intérêt pour d'autres soumissionnaires seront distribuées à tous les bénéficiaires de la DP qui ont manifesté leur intérêt à soumissionner.

Seules les réponses écrites émises par CNFA Europe seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus de DP et l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue des employés de CNFA Europe ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette DP.

2.3 Évaluation et prix : Le prix sera décerné à un offreur responsable dont l'offre suitles instructions de DP, répond aux exigences d'admissibilité et est déterminée au moyen d'une analyse de compromis comme la meilleure valeur fondée sur l'application des critères d'évaluation ci-dessous. La meilleure détermination de la valeur examinera à la fois les propositions techniques et financières, c'est-à-dire la meilleure approche et les résultats prévus, combinées à un coût raisonnable. Les coûts proposés doivent refléter et correspondre clairement au degré de sophistication de l'approche technique.

L'importance relative de chaque critère individuel est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

Critères d'évaluation	Maximum Points
Approche technique : • *Méthodologie et outils globaux proposés(40 points)*	40 points
Performances passées : • *Plan de gestion, personnel clé et qualifications de l'entreprise(15 points)* • *Expérience antérieure dans un travail similaire (15 points)*	30 points
Proposition de coût • *Rentabilité, montant demandé devrait être pertinent pour les objectifs du projet(30 points)*	30 points
Total Points	100

Les meilleures propositions sont demandées. On s'attend à ce que le prix soit décerné uniquement sur la base de ces propositions initiales. Toutefois, CNFA Europe se réserve le droit de mener l'un ou l'autre des éléments suivants :

- CNFA Europe peut mener des négociations avec et/ou demander des éclaircissements à tout offreur avant l'attribution;
- Bien que la préférence soit accordée aux offrants qui peuvent répondre à toutes les exigences techniques de cette DP, CNFA Europe peut obtenir une attribution partielle ou partager leprix entre différents fournisseurs, dans le meilleur intérêt du projet des Centres verts d'innovation pour le secteur agricole et alimentaire (CPG);
- CNFA Europe peut annuler cette DP à tout moment.

CNFA Europe prévoit d'attribuer un contrat à prix fixe à l'offreur retenu.

2.4 Proposition de coût: Les prix doivent être présentés dans fcfa . Les offres doivent rester valables pour pas moins de 60 jours (jours)jourscalendiques après la date limite d'offre. Les offraiteurs sont priés de fournir des offres sur papier à en-tête officiel conformément au format fourni à l'annexe 2.

2.5 Instructions sur le format de proposition : Toutes les propositions doivent être formatées conformément aux exigences ci-dessous :

(a) Français langue seulement
(b) Inclure le nom, la date, le numéro de DP et les numéros de page individuels/ agences ou d'organisation comme en-tête ou pied dans tout le document.
(c) La proposition technique doit être dans le format prévu à l'annexe 3.
(d) La proposition de coût doit être dans le format prévu à l'annexe 4.

Une proposition complète comprendra les documents suivants :
(a) Une liste de contrôle de l'offre depropositions (Annexe 1).
(b) Une lettre d'accompagnement sur le en-tête de l'entreprise, signée par un représentant autorisé de l'offreur(Annexe 2).
(c) Une proposition technique complète en réponse aux critères d'évaluation de la section 2.3 et dans le format prévu à l'annexe 3.

(d) Une proposition complète de coût en réponse aux termes de l'article 2.4, aux critères d'évaluation de la section 2.3 et au format prévu à l'annexe 4.
(e) Une copie de la licence d'entreprise de l'offreur ou, si une personne, une copie de sa carte d'identité.
(f) Trois contacts pour des références d'organisations/personnes pour lesquelles l'offreur a effectué avec succès un travail similaire.

Annexe 1 – Liste de vérification des propositions et instructions de soumission

Pour aider les évaluateurs à préparer les propositions, la liste de vérification suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette DP :

□ liste de contrôle de l'offreur (Annexe 1)
□ lettre d'accompagnement sur papier à en-tête de compagnie, signée par un représentant autorisé de l'offreur (voir annexe 2 pour le modèle)
□ proposition technique (voir annexe 3 pour modèle)
□ de coûts (voir annexe 4 pour le modèle)
□ copie de l'enregistrement de l'offreur ou de son permis d'affaires, ou, pour les particuliers, une copie de sa carte d'identité
□ Trois contacts pour des références d'organisations/personnes pour lesquelles l'offreur a effectué avec succès un travail similaire

Annexe 2 – Lettre d'accompagnement de l'offreur

La lettre d'accompagnement suivante doit être placée sur l'en-tête et complétée/signée/estampillée par un représentant autorisé à signer au nom de l'offreur :

À : Centres d'innovation verte pour le secteur agricole et alimentaire (CPG)
Abidjan, II Plateaux, Rue Boga Doudou, Immeuble LG, 2è Etage

Référence: DP no. #002

à qui de droit:

Nous, les soussignés, fournissons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la DP susmentionnée. S'il vous plaît trouver notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la DP susmentionnée. Nous certifions en outre que l'entreprise ci-dessous , ainsi que les dirigeants principaux de l'entreprise et tous les produits et services offerts en réponse à cette DP , sont admissibles à participer à cet approvisionnement aux termes de cette sollicitation et en vertu des règlements giz.

De plus, nous certifions par la présente que, au meilleur de notre connaissance et de notre croyance :

- Nous n'avons pas de relations étroites, familiales ou financières avec les membres du personnel du projet CNFA Europe ou Green Innovation Centers for the Agriculture and Food Sector (GIC);
- Nous n'avons pas de relations étroites, familiales ou financières avec d'autres candidats qui soumettent des propositions en réponse à la DP susmentionnée; et
- Les prix de notre offre ont été arrivés indépendamment, sans aucune consultation, communication ou accord avec tout autre offreur ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les documents justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de CNFA Europecontre la fraude, la corruption et les pots-de-vin.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de CNFA Europede financer oud'associer à des individus ou des organisations engagés dans le terrorisme ou la traite des personnes.

Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres énoncés ci-joint sont exacts, à jour et complets.

Signature autorisée:_____

Nom & Titre de Signataire :_____

Date:_____

Nom de l'entreprise:_____

Adresse de l'entreprise:_____
_____

Téléphone :_____
Site Web :_____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable:____

L'entreprise a-t-elle un compte bancaire actif? (Y/N):_____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : _____

Annexe 3 – Proposition technique

« Approche technique (30 points)
En 1 000 mots ou moins, décrivez votre approche pour effectuer la formation requise. Sur quels composants techniques vous concentreriez-vous? Quelle application comptez-vous utiliser? Comment vous assureriez-vous empiriquement que l'application est fonctionnelle et nécessite un faible entretien?

Personnel et ressources de gestion (35 points)
En 1 000 mots ou moins, énumérez les membres de l'équipe qui développeront l'application et détailleront leur expérience et leurs qualifications (joindre les CV). Veuillez indiquer qui gérera l'équipe, quelles ressources d'entreprise seront utilisées et toutes les organisations partenaires avec qui vous proposez de travailler.

Annexe 4 – Proposition de coûts

Le tableau ci-dessous contient les exigences techniques des produits/services. Offerors sont priés de fournir des devis contenant les informations ci-dessous sur le papier à en-tête officiel ou le format officiel de citation. Dans le cas où cela n'est pas possible, les offreurs peuvent remplir cette section 3 et soumettre une version signée/estampillée à CNFA Europe.

Poste de coût	unité	quantité	prix unitaire (BDT)	Prix total (BDT)	Notes
1. Personnel/travail (Nom et titre de poste)					
2. Autres coûts directs (service d'application non personnalisé)					
TOTAL BUDGET					

Annexe 5 – CNFA Europe Conditions générales

5.1 Exigences en matière d'éthique et de conduite des affaires : CNFA Europe s'engage à faire de l'intégrité dans les achats et ne sélectionne les fournisseurs qu'en fonction de critères d'affaires objectifs tels que le prix et le mérite technique.

CNFA Europe ne tolère pas la fraude, la collusion entre les offres, les propositions/offres falsifiées, la corruption ou les pots-de-vin. Toute entreprise ou personne qui enfreint ces normes sera disqualifiée de cet approvisionnement, exclue des futures opacités de l'approvisionnement et peut être déclarée.

Il est strictement interdit aux employés et aux agents de CNFA Europe de demander ou d'accepter de l'argent, des honoraires, des frais, des frais, du crédit, un don, un pourboire, un objet de valeur ou une compensation de la part de fournisseurs ou de fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense d'une entreprise. Les employés et les agents qui se livrent à cette conduite sont sujets à la cessation d'emploi et seront déclarés, et tout fournisseur qui se livre à cette conduite ne sera pas pris en considération pour d'autres activités.

Les évaluateurs qui répondent à cette DP doivent inclure les éléments suivants dans la présentation de la proposition :

- Divulguer toute relation étroite, familiale ou financière avec CNFA Europe ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un offreur est employé par le projet, l'offreur doit l'indiquer.
- Divulguer toute relation familiale ou financière avec d'autres candidats qui soumettent des propositions. Par exemple, si le père de l'offreur est propriétaire d'une société qui présente une autre proposition, l'offreur doit l'indiquer.
- Certifier que les prix de l'offre ont été arrivés de façon indépendante, sans aucune consultation, communication ou entente avec tout autre offreur ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Certifiez que toutes les informations contenues dans la proposition et tous les documents justificatifs sont authentiques et exacts.
- Certifier l'accord et l'accord sur les interdictions de CNFA Europe contre la fraude, la corruption et les pots-de-vin.

Veuillez communiquer avec info@cnfa-csa.org toute question ou préoccupation concernant les renseignements ci-dessus ou signaler toute violation potentielle. Les violations potentielles peuvent également être signalées directement à CNFA Europe à FraudHotline@cnfa.org.

5.2 Conditions générales: Cette sollicitation est soumise aux conditions générales de CNFA Europe. Toute indemnité qui en résultera sera régie par ces modalités; une copie des modalités complètes est disponible sur demande. Veuillez noter que les modalités suivantes s'appliqueront :

(a) Les modalités de paiement standard de CNFA Europe sont nettes 30 jours après la réception et l'acceptation de tout produit ou livrable. Le paiement ne sera émis qu'à l'entité qui soumettra l'offre en réponse à cette DP et identifié dans l'indemnité qui en résulte; paiement ne sera pas émis à un tiers.

(b) Aucun produit ou service ne peut être fourni qui sont fabriqués ou assemblés, expédiés, transportés à travers, ou impliquant autrement l'un des pays suivants: Cuba, Iran, Corée du Nord,Syrie.

(c) CNFA Europe interdit les transactions avec les individus et les organisations associées au terrorisme et leur fourniture de ressources et de soutien. Le fournisseur en vertu de toute indemnité résultant de cette DP doit s'assurer du respect de ces exigences.

(d) CNFA Europe interdit toute activité liée à la traite des personnes. Le fournisseur en vertu de toute indemnité résultant de cette DP doit s'assurer du respect de ces exigences.

(e) Le titre de toute marchandise fournie dans le cadre de toute indemnité résultant de cette DP doit être passé à CNFA Europe après la livraison et l'acceptation des marchandises par CNFA Europe. Le risque de perte, de dommage ou de destruction des marchandises est supporté par l'offreur jusqu'à ce que le titre soit transmis à CNFA Europe.

5.3 Avertissements : Il ne s'agit que d'une demande de propositions. L'émission de cette DP n'oblige en rien CNFA Europe, le projet des Centres verts d'innovation pour le secteur agricole et alimentaire (GIC), à accorder une indemnité ou à payer les coûts engagés par les candidats potentiels dans la préparation et la soumission d'une offre. En outre:

(a) CNFA Europe peut annuler la DP et non l'attribution;

(b) CNFA Europe peut rejeter toute ou toute réponse reçue;
(c) La délivrance de la DP ne constitue pas un engagement d'attribution de la CNFA Europe;
(d) CNFA Europe se réserve le droit de disqualifier toute offre en raison du non-respect des instructions de la DP par l'offreur;
(e) CNFA Europe ne compensera pas les offres pour la réponse à la DP;
(f) CNFA Europe se réserve le droit d'émettre un prix sur la base de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion;
(g) CNFA Europe peut négocier avec les proposeraurs présélectionnés pour leur meilleure et dernière offre;
(h) CNFA Europe se réserve le droit de commander des quantités ou des unités supplémentaires auprès de l'offreur sélectionné;
(i) CNFA Europe peut rééditer la sollicitation ou publier des modifications formelles révisant les spécifications initiales de la DP et les critères d'évaluation avant ou après réception des propositions;
(j) CNFA Europe peut modifier le cahier des charges sans émettre de mise en demeure à tous les fournisseurs lorsque les révisions sont sans importance pour la portée de la DP;
(k) CNFA Europe peut choisir d'attribuer seulement une partie des activités de la DP, ou d'émettre plusieurs prix en fonction de multiples activités de DP;
(l) CNFA Europe se réserve le droit de renoncer aux lacunes mineures de proposition qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution de promouvoir la concurrence;
(m) CNFA Europe communiquera avec tous les offres pour confirmer la personne-ressource, l'adresse et la soumission qui a été soumise pour cette DP;
(n) CNFA Europe contactera tous les candidats pour les informer s'ils ont été sélectionnés ou non pour être primés;

En soumettant une réponse à cette DP, les candidats comprennent que GIZ n'est pas partie à cette sollicitation et l'offreur convient que toute protestation ci-dessous doit être présentée – par écrit avec des explications complètes – au projet des Centres verts d'innovation pour le secteur agricole et alimentaire (CPG) pour examen. Giz n'envisagera pas les protestations concernant les achats effectués par les partenaires de mise en œuvre. Cnfa Europe, à saseule discrétion, prendra une décision finale sur toute protestation pour cet approvisionnement.

5.4 Source/Nationalité/Fabrication: Les offreurs ne peuvent pas offrir ou fournir de produits ou de services fabriqués ou assemblés, expédiés à partir, transportés à travers ou impliquant l'un des pays suivants : Cuba, Iran, Corée du Nord,Syrie.

5.5 Admissibilité: En soumettant une offre en réponse à cetteDP, l'offreur certifie qu'elle et ses dirigeants principaux ne sont pas radiés, suspendus ou considérés comme non admissibles à une indemnité par l'Union européenne. CNFA Europe n'accordera pas de contrat à une entreprise radiée, suspendue ou considérée comme inéligible par l'Union européenne.

5.6 Garantie : Leservice de garantie et la réparation dans lepays coopérant sont requis pour tous les produits en vertu de cette DP. La garantie doit être valable sur tous les produits pendant au moins douze (12) mois après la livraison et l'acceptation des marchandises, sauf indication contraire dans les spécifications techniques.